



## ANALYSE DES OFFRES

### I. Préambule

Objet de la consultation : Entretien et réparation des ascenseurs, monte-charges et plates-formes des établissements relevant de la Ville de Malakoff

Le marché est soumis aux dispositions du Code de la commande publique. Ce document est désigné par les termes « le Code » dans l'ensemble des documents de la consultation.

Mode de passation : Le présent marché est passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code.

Type de marché : Service

CCAG applicable : CCAG - Fournitures courantes et services

Forme du marché : Accord cadre composite

Durée du marché :

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

À compter : de la date de notification

Marché reconductible : Reconduction tacite

Allotissement : Non - L'objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes

Mise en place de modalités particulières : Non

L'avis d'appel public à concurrence a été publié au :

Journal	Date envoi	Numéro de parution	Date de publication
BOAMP	18/07/2024	Avis n° 24-84994	19/07/2024
JOUE	18/07/2024	435173-2024	19/07/2024
Marches-publics.info	18/07/2024	S-PF-1502816	19/07/2024

La date limite de réception des offres était fixée au : lundi 16 septembre 2024 à 17:00

## II. Ouverture des plis

6 plis ont été reçus dans les délais impartis, ils émanent des candidats suivants :

Ordre Arrivé	Date/heure Réception	Mode de transmission	Nom et adresse du candidat	Coordonnées	Observations
1	13/09/2024 16:42	Electronique	TK ELEVATOR FRANCE Immeuble Le Capella 10 rue Olof Palme 92110 CLICHY	smp.cso@tkelevator.com	
2	16/09/2024 08:40	Electronique	ORONA ILE DE FRANCE 7-9 rue des Amériques 94370 SUCY-EN-BRIE	gcservice@orona.fr	
3	16/09/2024 10:13	Electronique	RATP MAINTENANCE SERVICES 24 Avenue du Gue Langlois ZAE DU GUE 77600 BUSSY-SAINT-MARTIN	mathias.darthenay@ratp maintenance.com	
4	16/09/2024 14:33	Electronique	PROLIFT 95150 TAVERNY	secretariat@prolift.fr	
5	16/09/2024 14:44	Electronique	SCHINDLER 92170 VANVES	0140952088 valerie.glass@schindler.com	
6	16/09/2024 16:13	Electronique	ASCENSEURS FABRICATION ENTRETIEN MONTAGE 306 rue Marc Seguin 77190 DAMMARIE-LES-LYS	commercial@afem.com	

Les 6 plis ont été ouverts et leur contenu enregistré par le Service Commande Publique le : 18/09/2024.

La Commission d'appel d'offre est informée que l'offre de la société SCHINDLER est écartée de l'analyse car irrégulière au sens des dispositions des articles L2152-1 et L2152-2 du Code de la commande publique.

En effet, conformément aux exigences de l'article 5.1 du règlement de consultation, il était demandé la remise d'un mémoire technique détaillant les moyens mis à disposition pour la réalisation de la prestation, l'organisation mise en place pour la transmission des documents et la prise en compte des objectifs de développement durable. Or la société Schindler a transmis un mémoire technique non exploitable car verrouillé par un code interne à la société. La société Schindler a été invitée à régulariser son offre en transmettant le code permettant d'ouvrir le document. La société Schindler n'a pas donné suite.

Or, ce document est indispensable à l'analyse des critères prévus au règlement de la consultation. Par conséquent, l'offre de la société Schindler ne peut être admise à l'analyse. Elle est déclarée non conforme et rejetée.

L'analyse des offres a été confiée à la Direction des Bâtiments

## Critères de jugement des offres

Conformément à l'article R.2152-2 du Code, dans le cas où une ou plusieurs offres se révéleraient irrégulières, la Ville pourra autoriser tous les soumissionnaires concernés à régulariser leur offre dans un délai approprié, à condition que ces offres ne soient pas anormalement basses. La régularisation ne pourra avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

Seules les offres régulières pourront être analysées et classées.

Conformément aux dispositions des articles R.2152-7 et R.2152-12 du Code, le jugement des offres sera effectué au moyen des critères énoncés ci-dessous avec application d'un système de pondération dans lequel le total des critères sera noté sur 100 :

Critères	Pondération
<b>1 - Valeur technique</b>	<b>50.0</b>
<b>1.1 - Moyens mis à disposition et organisation pour la réalisation des prestations d'entretien :</b> <i>Le candidat devra décrire les moyens humains, techniques et l'organisation mise en place pour la réalisation des prestations d'entretien, il devra fournir en particulier le détail des tournées de maintenance dans lesquelles les appareils seront intégrés, la qualification et l'expérience du technicien en charge des appareils, formation, outillage...</i>	20.0
<b>1.2 - Moyens mis à disposition et organisation pour la réalisation des prestations de dépannages et de maintenance corrective :</b> <i>Le candidat devra décrire les moyens humains et techniques et l'organisation mise en place pour :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Le respect des délais d'intervention notamment dans le cas d'usager bloqué en cabine, de mise en cause de la sécurité et d'intervention pour mauvais fonctionnement ;</i></li> <li>- <i>La remise en service ;</i></li> <li>- <i>Le détail du traitement des appels ;</i></li> <li>- <i>La présentation du centre d'appel 24/24 ;</i></li> <li>- <i>La présentation du fonctionnement du service d'astreinte ;</i></li> <li>- <i>Le service de livraison rapide de pièces détachées ;</i></li> <li>- <i>La localisation et la composition du stock des pièces détachées, la présence ou non d'un stock dédié à la ville de Malakoff.</i></li> </ul>	20.0
<b>1.3 - L'organisation mise en place par le titulaire pour la transmission des documents :</b> <i>Présentation de modèle de rapport de synthèse, modèle de PV d'essai des parachutes, non-desserte de niveaux sinistrés, synthèse d'essais de Tri-Phonie. Modalité de traitement des réserves de maintenance émises par les bureaux de contrôle</i>	10.0
<b>2 - Prix des prestations</b>	<b>40.0</b>
<b>2.1 - Montant global et forfaitaire pour les prestations de maintenance préventive</b> indiqué dans l'Acte d'Engagement et décomposé dans la DPGF	20.0
<b>2.2 - Montant des prestations de maintenance corrective</b> , analysé au regard d'une commande type établie selon les prix du bordereau des prix unitaires. Cette commande type n'est pas communiquée aux candidats.	20.0
<b>3- Prise en compte des objectifs de développement durable</b> Jugée selon le mode de transport utilisé, le recyclage des pièces détachées, le recyclage des produits dangereux et non dangereux et de toute autre mesure que le candidat entend prendre pour le respect de l'environnement dans le cadre de l'exécution du présent marché.	<b>10.0</b>

Méthode de notation pour Critère 1 - Valeur technique et 3 - Prise en compte des objectifs de développement durable:

Le sous critère est très insatisfaisant	Pondération x 0
Le sous critère est jugé insatisfaisant	Pondération x 0.25
Le sous-critère est jugé moyennement satisfaisant	Pondération x 0.5
Le sous-critère est jugé satisfaisant	Pondération x 0.75
Le sous-critère est jugé très satisfaisant	Pondération x 1

L'analyse du critère 1 prix est effectuée par application de la formule suivante :

$$Note\ de\ l'offre = \frac{Montant\ de\ l'offre\ moins\ disante}{Montant\ de\ l'offre\ à\ noter} \times Base\ de\ notation$$

### III. Analyse des offres

## ANALYSE DE L'OFFRE DE L'ENTREPRISE TK ELEVATOR

### Critère 1 - Valeur technique (50 points)

Sous-critère 1 - Moyens mis à disposition et organisation pour la réalisation des prestations d'entretien sur 20 points :

**APPRECIATION : Très satisfaisant**

**NOTE : 20/20**

- Mise en place d'une équipe dédiée, nommément désignée. 1 technicien et son binôme affectés spécifiquement à Malakoff + 1 responsable secteur, 1 responsable client, 1 responsable commercial.
- Qualifications, rôles et missions des interlocuteurs bien définis.
- Tournées optimisées (application view) : technicien sectorisé sud 92 + outils numériques avancés tels que ITS Box.
- Planification rigoureuse avec visites préventives toutes les 6 semaines, respectant les exigences du CCTP.
- Formation continue des techniciens, incluant des simulateurs et modules spécifiques pour les multimarques.
- Nombre d'appareils par technicien (92 pour un technicien couvrant 5 villes)
- Documents présentés : Etat des lieux ascenseurs (visite prise de contact), planning de maintenance, le registre de sécurité sont clairs et précis. Les autres documents présentés sont détaillés mais peu lisibles

Sous-critère 2 - Moyens mis à disposition et organisation pour la réalisation des prestations de dépannages et de maintenance corrective sur 20 points

**APPRECIATION : Très satisfaisant**

**NOTE : 20/20**

- Engagement à respecter les délais contractuels : désincarcération en 45 minutes et dépannage en 2 heures.
- Centre d'appel 7j/7 - 24h/24
- Équipe d'astreinte dédiée, avec une organisation de binômes pour renforcer la réactivité (10 techniciens et 1 responsable sur IDF)
- Procédure « d'escalade » pour remise en service appareil
- Local technique à Malakoff avec un stock de pièces détachées accessible en permanence.
- Maintenance prédictive avec l'outil MAX, détection automatique de pannes, réduisant le taux de pannes et optimisant les interventions.
- Cas de panne complexe/maintenance corrective - présentation du process avec présentation d'un devis sous 24 à 48h

Sous-critère 3 - L'organisation mise en place par le titulaire pour la transmission des documents sur 10 points

**APPRECIATION : Satisfaisant**

**NOTE : 7,5/10**

- Rapport d'activité trimestriel et annuel détaillé, incluant des indicateurs pertinents (taux de panne, disponibilité des appareils).
- Extranet dédié avec accès en temps réel aux données du parc et suivi des interventions.
- Processus de transmission bien structuré avec une notification en temps réel des interventions.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF CRITÈRE 1 :**

Société	Sous-critère 1	Sous-critère 2	Sous-critère 3	Note/50
TK ELEVATOR	20/20	20/20	7.50/10	47.50

## Critère 2 - Prix des prestations (40 points : 20 pts DPGF et 20 pts DQE)

Société	TK ELEVATOR	Notes
Maintenance préventive (Montant DPGF)	31 728,00 € HT	13,92/20
Maintenance corrective (montant DQE)	313 132,00 € HT	12,18/20

Maintenance corrective (BPU) : les prix présentés sont systématiquement plus élevés que ceux de la concurrence avec des différences allant du simple au double, voire plus. Les coefficients de majoration pour les pièces non prévues au BPU sont à 1,30 sauf pour les pièces Thyssen Saftech à 1,25. Les coûts liés aux outils technologiques avancés, et à la formation continue peuvent influencer sur la compétitivité.

## Critère 3 - Prise en compte des objectifs de développement durable (10 points)

APPRECIATION : Satisfaisant  
 NOTE : 7.5/10

Points positifs :

- Engagement clair vers le "Net Zero" d'ici 2050 et initiatives écologiques (recyclage des pièces détachées, gestion des déchets via Track Déchets).
- Utilisation de véhicules Crit'Air 2 pour limiter l'impact environnemental.
- Politique RSE bien intégrée, avec une certification "Gold" EcoVadis.

Points faibles :

- Pas de mesure concernant des innovations écologiques spécifiques aux équipements.

TABLEAU RÉCAPITULATIF CRITÈRE 3 :

Sociétés	Note/10
TK ELEVATOR	7.50

### Synthèse et critique de l'offre TK ELEVATOR :

Sociétés	Critère 1	Critère 2 DPGF	Critère 2 BPU-DQE	Critère 3	Notes globales
TK ELEVATOR	47,50	13,92	12,18	7,5	81,10

Points forts :

- Organisation bien structurée et adaptée aux besoins de Malakoff, avec des outils technologiques avancés.
- Processus de maintenance prédictive innovant via MAX, réduit les temps d'arrêt des équipements.
- Engagement notable dans les pratiques RSE et le développement durable.
- TK Elevator propose une offre moderne et compétitive, répondant bien aux attentes techniques et environnementales.

Points faibles : Prix des prestations élevées

## ANALYSE DE L'OFFRE DE L'ENTREPRISE ORONA

### Critère - 1 Valeur technique (50 points)

#### Sous-critère 1 - Moyens mis à disposition et organisation pour la réalisation des prestations d'entretien sur 20 points :

**APPRECIATION : Satisfaisant**

**NOTE : 15/20**

**Points forts :**

- ORONA propose une équipe incluant ingénieurs, techniciens et responsables. Les qualifications et formations des techniciens manquent de précision.
- Formation continue des techniciens sur les différentes marques d'ascenseur.
- Utilisation d'outils technologiques pour planifier les interventions et gérer les incidents en temps Planification des visites préventives toutes les 6 semaines, respectant les exigences du CCTP.
- Documents présentés en annexe : le plan de maintenance, le rapport visite de maintenance et le rapport intervention sont clairs et précis. Le ticket d'intervention et le rapport annuel ne présentent pas d'intérêt

**Points faibles :**

- Les interlocuteurs ne sont pas nommés et la composition de l'équipe technique n'est pas précisée.
- Le nombre d'appareils par technicien n'est pas précisé.
- Les temps d'intervention pour la maintenance préventive (5h30/an par appareil) limités pour des équipements complexes.

#### Sous-critère 2 - Moyens mis à disposition et organisation pour la réalisation des prestations de dépannages et de maintenance corrective sur 20 points

**APPRECIATION : Moyennement satisfaisant**

**NOTE : 10/20**

**Points forts :**

- Engagement à respecter les délais contractuels : désincarcération en 45 minutes et dépannage en 2 heures - Centre d'appel 7j/7 - 24h/24
- Équipe d'astreinte à tour de rôle : 1 technicien en semaine, 2 techniciens week-end et jours fériés.
- Mise en place d'une procédure d'escalade managériale pour répondre au client.
- Cas de panne complexe/maintenance corrective - présentation du process avec présentation d'un devis sous 24 à 48h
- Répartition des stocks bien répartis permet une grande réactivité. (Véhicules, agence, entrepôt logistique). A l'exception du centre logistique en Espagne, pas de précision sur la localisation des stocks

**Points faibles :**

- Pas d'outil de maintenance prédictive.
- Les délais pour les réparations nécessitant des pièces non disponibles sont dépendants des approvisionnements, sans engagements stricts.

#### Sous-critère 3 - L'organisation mise en place par le titulaire pour la transmission des documents sur 10 points

**APPRECIATION : Très satisfaisant**

**NOTE : 10/10**

**Points forts :**

- Tickets d'intervention automatisés envoyés au client (ouverture et clôture).
- Rapport annuel détaillé des interventions réalisées pour chaque contrat.

- Plateforme extranet (Orona Web Service) pour consulter en temps réel les indicateurs du parc.
- Des exemples de documents sont présentés en annexe

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DU CRITÈRE 1 :**

Sociétés	Sous-critère 1	Sous-critère 2	Sous-critère 3	Note/50
ORONA	15/20	10/20	10/10	35

**Critère 2 - Prix des prestations (40 points : 20 pts DPGF et 20 pts DQE)**

Sociétés	ORONA	Notes
Maintenance préventive (DPGF)	29 625,00 € HT	14,70/20
Maintenance corrective (DQE)	251 648,00 € HT	15,16/20

Le détail des prix par appareil montre une structuration transparente et compétitive. Maintenance corrective (BPU) : les prix présentés sont dans une moyenne par rapport à la concurrence. On observe des disparités étonnantes sur certains postes. Les coefficients de majoration pour les pièces non prévues au BPU sont à 1,20

**Critère - 3 Prise en compte des objectifs de développement durable (10 points)**

**APPRECIATION : Satisfaisant**  
**NOTE : 7.5/10**

**Points forts :**

- Certification Ecodesign ISO14006 : processus de conception et de création d'ascenseur.
- Numérisation des documents
- Gestion des tournées pour réduire les GES. Véhicules Crit'air2
- Utilisation de matériaux et d'équipements respectant les normes environnementales.
- Politique de recyclage pour les pièces détachées et produits dangereux.

**Points faibles :**

- Les efforts pourraient être renforcés par des initiatives spécifiques comme l'usage de véhicules électriques.
- Pas de mesures concernant des innovations écologiques spécifiques aux équipements.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF CRITÈRE 3**

Sociétés	Note/10
ORONA	7.50

**Synthèse et critique de l'offre ORONA :**

Société	Critère 1	Critère 2 DPGF	Critère 2 BPU-DQE	Critère 3	Notes globales
ORONA	35,00	14,70	15,16	7,5	72,36

L'offre d'ORONA répond dans l'ensemble aux exigences du marché. La présentation de l'équipe, notamment des techniciens dédiés manque de précision. L'utilisation de l'outil Orona Link permet d'optimiser la gestion et la communication. Le temps alloué à la maintenance préventive limité. Dépendance au centre logistique pour les réparations complexes, ce qui peut rallonger les délais.

# ANALYSE DE L'OFFRE DE L'ENTREPRISE RATP MAINTENANCE SERVICES

## Critère 1 - Valeur technique (50 points)

Sous-critère 1 - Moyens mis à disposition et organisation pour la réalisation des prestations d'entretien sur 20 points :

**APPRECIATION : Très Satisfaisant**  
**NOTE : 20/20**

**Points forts :**

- Présentation d'une équipe dédiée, nommément désignée. 1 technicien et son binôme affectés spécifiquement à Malakoff + 1 responsable agence, 1 responsable travaux, 1 responsable maintenance et 1 technicien (avec carte PRO) + un expert technique ascenseurs.
- Qualifications, rôles et missions des interlocuteurs bien définis.
- Organisation solide, avec un technicien dédié et renforts en cas d'absence.
- Formation continue des techniciens assurant une mise à jour constante des compétences.
- Maintenance préventive très régulière avec 12 visites par an, en ligne avec le CCTP.
- Présentation claire de la prise en main du site et de l'organisation et de la méthodologie de la maintenance préventive.
- Utilisation d'outils de gestion de la maintenance par portail web
- Documents présentés : Le rapport de maintenance annuel, le rapport d'intervention, la fiche de visite réglementaire, la fiche d'activité (correctif) sont clairs et précis
- Nombre maximum d'appareils par technicien 90.

Sous-critère 2 - Moyens mis à disposition et organisation pour la réalisation des prestations de dépannages et de maintenance corrective sur 20 points

**APPRECIATION : Très Satisfaisant**  
**NOTE : 20/20**

**Points forts :**

- Engagement à respecter les délais contractuels : désincarcération en 45 minutes et dépannage en 2 heures - Centre d'appel 7j/7 - 24h/24
- Disponibilité des équipes 24h/24 et 7j/7, avec un double niveau d'astreinte (technicien itinérant et expert technique).
- Gestion demande intervention et suivi par la plateforme TWIMM.
- Gestion proactive des pannes complexes avec recours possible aux équipes d'ingénierie du groupe RATP.
- Cas de panne complexe/maintenance corrective - présentation du process avec présentation d'un devis sous 24h
- Stock de pièces détachées en Ile de France, bien géré, garantissant des délais rapides de réparation.

Sous-critère 3 - L'organisation mise en place par le titulaire pour la transmission des documents sur 10 points

**APPRECIATION : Très Satisfaisant**  
**NOTE : 10/10**

**Points forts :**

- Carnet d'entretien électronique mis à jour en temps réel et accessible via une plateforme dédiée.
- Transmission des rapports d'intervention sous 4 heures après la fin des travaux.
- Transparence sur les interventions, avec notification systématique des incidents majeurs.

## TABLEAU RÉCAPITULATIF DU CRITÈRE 1

Sociétés	Sous-critère 1	Sous-critère 2	Sous-critère 3	Note/50
RATP MS	20	20	10	50

## Critère 2 - Prix des prestations (40 points : 20 pts DPGF et 20 pts DQE)

Sociétés RATP MS	Montant	Notes
Maintenance préventive	37 615,00 € HT	11,58
Maintenance corrective	277 830,00 € HT	13,73

Maintenance corrective (BPU) : les prix présentés sont dans une moyenne basse. Les coefficients de majoration pour les pièces non prévues au BPU sont à 1,30. Les engagements RSE et les coûts liés aux outils technologiques avancés, et à la formation continue peuvent influencer sur la compétitivité.

## Critère 3 - Prise en compte des objectifs de développement durable (10 points)

APPRECIATION : Très Satisfaisant  
 NOTE : 10/10

### Points forts :

- Actions : réduire l'empreinte environnementale, promouvoir l'économie circulaire, engagement RSE (protection de la main d'œuvre, respect des conditions de travail...)
- Engagement significatif en faveur de la transition énergétique, avec 70 % de véhicules Crit'Air 0 ou 1 et 30% en Crit'Air 2.
- Etablissement d'un bilan Carbone liés aux activités de RATP Maintenance Services
- Formation des techniciens à l'écoconduite et gestion proactive des déchets et matériaux dangereux.
- Recours à un laboratoire certifié Cofrac pour assurer la qualité des pièces détachées.

## TABLEAU RÉCAPITULATIF DU CRITÈRE 3

Sociétés	Note/10
RATP MS	10

### Synthèse et critique de l'offre RATP MAINTENANCE :

Société	Critère 1	Critère 2 DPGF	Critère 2 BPU-DQE	Critère 3	Notes globales
RATP MS	50,00	11,58	13,73	10,00	85,31

Une méthodologie complète et précise pour la maintenance préventive et corrective.

Disponibilité 24/7 avec des délais d'intervention garantis.

Plateforme numérique avancée pour la gestion et la transparence des opérations.

Fort engagement en faveur du développement durable.

RATP MS propose une offre très intéressante, conforme avec les exigences du CCTP. Le recours à des outils numériques modernes et à l'expertise du groupe RATP est un atout majeur.

## ANALYSE DE L'OFFRE DE L'ENTREPRISE PROLIFT

### Critère 1 - Valeur technique (50 points)

Sous-critère 1 - Moyens mis à disposition et organisation pour la réalisation des prestations d'entretien sur 20 points :

**APPRECIATION : Moyennement Satisfaisant**  
**NOTE : 10/20**

**Points forts :**

- L'entreprise présente un contrat de maintenance détaillé avec 9 visites annuelles pour la maintenance préventive conformément au CCTP
- Le plan d'entretien électrique et le carnet d'entretien sont clairs et précis

**Points faibles :**

- Documents présentés :
- L'étude de sécurité et le rapport annuel ne sont pas très exploitables
- Peu d'information sur l'équipe dédiée à Malakoff
- L'équipe prévue pour le marché de la ville de Malakoff n'est pas précisée et ne semble pas directement dédié à la ville de Malakoff

Sous-critère 2 - Moyens mis à disposition et organisation pour la réalisation des prestations de dépannages et de maintenance corrective sur 20 points

**APPRECIATION : Moyennement Satisfaisant**  
**NOTE : 10/20**

**Points forts :**

- Engagement à respecter les délais contractuels : désincarcération en 30-45 minutes et dépannage en 2 heures - Centre d'appel 24h/24
- Procédures pour gérer les astreintes et centraliser les demandes d'intervention.

**Points faibles :**

- Peu d'informations concernant la gestion des situations d'urgence ou pannes critiques nécessitant des pièces.
- Pas d'indication claire sur le process mis en œuvre et les délais.

Sous-critère 3 - L'organisation mise en place par le titulaire pour la transmission des documents sur 10 points

**APPRECIATION : Moyennement Satisfaisant**  
**NOTE 5/10**

- Utilisation d'outils numériques pour la transmission des données
- Peu de détails sur la personnalisation des rapports pour répondre à des besoins spécifiques de la ville de Malakoff

#### TABLEAU RÉCAPITULATIF DU CRITÈRE 1

Société	Sous-critère 1	Sous-critère 2	Sous-critère 3	Note/50
PROLIFT	10/20	10/20	5/10	25

## Critère 2 - Prix des prestations (40 points : 20 pts DPGF et 20 pts DQE)

Sociétés	PROLIFT	Notes
Maintenance préventive	21 770,00 € HT	20,00
Maintenance corrective	190 275,00 € HT	20,00

Maintenance corrective (BPU) : les prix présentés sont systématiquement les plus bas. Souvent 2, voire 3 fois moins élevés que ceux de son concurrents directs (AFEM)  
 Les coefficients de majoration pour les pièces non prévues au BPU sont à 1,15

## Critère 3 - Prise en compte des objectifs de développement durable (10 points)

APPRECIATION : Moyennement Satisfaisant  
 NOTE 5/10

- Démarche environnementale très généraliste. Elle se résume principalement à la gestion des déchets et le contrôle des produits dangereux.

### TABLEAU RÉCAPITULATIF DU CRITÈRE 3

Sociétés	Note/10
PROLIFT	5

### Synthèse et critique de l'offre PROLIFT

Société	Critère 1	Critère 2 DPGF	Critère 2 BPU-DQE	Critère 3	Notes globales
PROLIFT	25,00	20,00	20,00	5,00	70,00

Une présentation très généraliste des opérations de maintenance préventive et corrective.  
 Peu d'information sur l'équipe dédiée au marché de la ville de Malakoff.  
 L'offre de PROLIFT n'est pas aboutie au regard des attentes de la ville de Malakoff

## ANALYSE DE L'OFFRE DE L'ENTREPRISE AFEM

### Critère 1 - Valeur technique (50 points)

Sous-critère 1 - Moyens mis à disposition et organisation pour la réalisation des prestations d'entretien sur 20 points :

**APPRECIATION : Satisfaisant**

**NOTE : 15/20**

- Présentation de l'équipe dédiée. Commercial SAV, responsable SAV avec assistant, responsable réparation, un chef d'équipe et deux techniciens maintenance.
- Qualifications, rôles et missions des interlocuteurs sont définis, absence de CV
- Programme de formation continue et régulier des techniciens.
- Les techniciens disposent de véhicules équipés.
- Méthodologie claire pour la maintenance préventive avec traçabilité des interventions grâce à la plateforme interne (BINSa).
- Les visites d'entretien suivent un planning régulier conformément au CCTP.
- Temps d'intervention pour la maintenance préventive (14h30/an par appareil)
- Documents présentés : Le rapport de maintenance périodique est précis. Le rapport de maintenance annuelle n'apporte pas de complément d'information au précédent rapport ?

Sous-critère 2 - Moyens mis à disposition et organisation pour la réalisation des prestations de dépannages et de maintenance corrective sur 20 points

**APPRECIATION : Satisfaisant**

**NOTE : 15/20**

**Points positifs :**

- Engagement à respecter les délais contractuels : désincarcération en 45 minutes et dépannage en 2 heures.
- Centre d'appel 7j/7 - 24h/24
- Cas de panne complexe/maintenance corrective - présentation du process avec présentation d'un devis sous 24h
- Procédure « d'escalade » pour remise en service appareil dans les cas complexes
- Stock de pièces détachées régional et service de livraison rapide pour réduire les délais de réparation.
- Equipe d'astreinte 24/7 par rotation avec des techniciens répartis par zone géographique
- Utilisation de smartphone pour une gestion en temps réel des interventions.

Sous-critère 3 - L'organisation mise en place par le titulaire pour la transmission des documents sur 10 points

**APPRECIATION : Très satisfaisant**

**NOTE : 10/10**

**Points positifs :**

- Transmission numérique et en temps réel des données via l'outil BINSa.
- Présentation claire des rapports périodiques (mensuels et annuels) comprenant des indicateurs détaillés.
- Modèles de livret d'entretien et PV adaptés aux exigences du CCTP.

## TABLEAU RÉCAPITULATIF DU CRITÈRE 1

Société	Sous-critère 1	Sous-critère 2	Sous-critère 3	Note/50
AFEM	15/20	15/20	10/10	40

## Critère 2 - Prix des prestations (40 points : 20 pts DPGF et 20 pts DQE)

Sociétés	AFEM	Notes
Maintenance préventive (DPGF)	28 920,00 € HT	15,06
Maintenance corrective (DQE)	300 139, 00 € HT	12,71

Maintenance corrective (BPU) : les prix présentés se situent dans la moyenne basse.  
 Les coefficients de majoration pour les pièces non prévues au BPU sont à 1,3

## Critère 3 Prise en compte des objectifs de développement durable (10 points)

APPRECIATION : Satisfaisant  
 NOTE : 7.5/10

- Recyclage (huiles, lampes, piles, papier) et limite l'utilisation de documents papier.
- 80% de véhicules Crit'Air 0 ou 1
- Partenariats pour la gestion des déchets professionnels.

### Synthèse de l'offre AFEM

Sociétés	Critère 1	Critère 2 DPGF	Critère 2 BPU-DQE	Critère 3	Notes globales
AFEM	40,00	15,06	12,71	7,50	75,27

Organisation méthodique et bien documentée, conforme aux exigences du CCTP.  
 Systèmes numériques avancés (ERP BINSIA et TIT) pour une traçabilité et un suivi en temps réel.  
 Bonne gestion des délais d'intervention et des stocks de pièces détachées.  
 L'offre d'AFEM est conforme aux attentes de la Ville de Malakoff

#### IV. Notes générales et classement

N°	Sociétés	Critère 1	Critère 2 DPGF	Critère 2 BPU-DQE	Critère 3	Notes globales	Classement
1	TK ELEVATOR	47,50	13,92	12,18	7,5	81,10	2
2	ORONA	35,00	14,70	15,16	7,5	72,36	4
3	RATP MS	50,00	11,58	13,73	10,00	85,31	1
4	PROLIFT	25,00	20,00	20,00	5,00	70,00	5
5	AFEM	40,00	15,06	12,71	7,50	75,27	3

#### V. Conclusion

Au terme de l'analyse, il est proposé à la commission d'appel d'offres de retenir, pour le marché *d'entretien et réparation des ascenseurs, monte-charges et plates-formes des établissements relevant de la Ville de Malakoff*, la *société RATP MS* qui présente l'offre la plus avantageuse techniquement et économiquement.